

REGLEMENT

Article 1 - ORGANISATION L'Athlétic Club Anjoutey Bourg organise la course pédestre « Rougemont Trail », départ commun 9h00 distance 8 et 16 km pour toutes les courses. **Article 2** - PARCOURS Le départ et l'arrivée des courses auront lieu au gymnase de Rougemont Le Château (90110) sur une boucle (1 sur le 8 et 2 sur le 16) en majorité sur chemins forestiers avec un poste de ravitaillement.

Article 3 - CATEGORIES : Course 8 kms : H/F de cadet à Vétéran. Course 16 kms : H/F de junior à vétéran. (Le Duo mixte devra franchir la ligne d'arrivée ensemble).

Article 4 - CONDITIONS D'INSCRIPTION Les inscriptions sont ouvertes au choix: en ligne en complétant le formulaire sur <http://www.acab-anjoutey.fr> - par courrier en retournant le bulletin papier ou par téléphone en contactant Gilles au 0630620042

Article 5 - SECURITE Le service d'ordre est en liaison avec le PC zone de départ. le service médical sera assuré. Des signaleurs seront positionnés le long du parcours.

Article 6 - ENGAGEMENTS Course 1 : 8€ - Majoration de 2€ le jour de la compétition. Course «Elle et Lui»: 16€ pour le couple - Majoration de 4€ le jour de la compétition. Course 2 : 12€ - Majoration de 2€ le jour de la compétition. Fournir une photocopie : d'une licence FFA (Athlétisme Compétition, Santé Loisir option running pass Running) ou d'une licence aux fédérations affinitaires (FFTri, FFCCO, FFPM) ou d'un certificat médical datant de moins d'un an, attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pieds en compétition. Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur. Aucun autre document ne peut être accepté. (article L231-3 du Code du Sport).

Article 7 - REMISE DES DOSSARDS « Zone départ » au Gymnase à partir de 8h00. Le dossard doit être fixé en intégralité sur la poitrine. (Prévoir 4 épingles pour le dossard)

Article 8 - RECOMPENSES - Coupe aux 3 premiers du classement général des courses 1, DUO «Elle et Lui» (Non cumulable). - Coupe aux 3 premiers du classement général et par catégorie pour la course 2 du 16 km (Non cumulable). Cadeau souvenir à chaque participant (dans la limite du stock disponible).

Article 9 - VESTIAIRES à proximité de la zone départ/arrivée avec des douches.

Article 10 - ASSURANCES L'AC Anjoutey Bourg est couverte par une assurance responsabilité civile auprès des assurances du l'AIAC. Elle décline toute responsabilité en cas d'accident physiologique immédiat ou futur survenant à un concurrent. De plus l'AC Anjoutey Bourg n'est pas tenue responsable de vol d'effets personnels au vestiaire, sur le parcours ou aux abords. Les coureurs licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Article 11 - DROIT A L'IMAGE J'autorise expressément les organisateurs de Rougemont Trail à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, en France et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements en vigueur... !!

CNIL: Conformément à la loi informatique et liberté n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les coureurs disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant qu'ils peuvent exercer en s'adressant à l'ACAB. Certaines données nominatives peuvent être publiées sur le site de l'organisation, de la FFA ou autres sites. Par l'intermédiaire de l'organisation, les coureurs pourraient recevoir des propositions d'autres organisations, de sociétés ou de la FFA. Les coureurs peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données les concernant. S'ils ne le souhaitent pas, ils doivent le signaler par écrit à l'organisation en indiquant: nom, prénom, adresse et course.



Dimanche 8 mai 2016

Départ/Arrivée

Gymnase de Rougemont Le Château 90110

2 formules au choix :

Course n°1 : 8 kms

- Hommes et femmes

- Duo mixte « elle et lui »

**Départ des
2 courses à
9h00**

Course n°2 : 16 kms - Hommes et femmes

**Cette course compte pour le Trophée des Vosges
« Montagne » dans la catégorie Moyenne distance.**



Attention épingles non fournies

Informations et inscriptions :

<http://www.acab-anjoutey.fr>

Gilles MAGNY 06.30.62.00.42

